

---

**Intergovernmental Working Group of Experts on International  
Standards of Accounting and Reporting  
(ISAR)**

**38<sup>th</sup> SESSION  
9 – 12 November 2021**

Thursday, 11 November 2021

**Agenda item 3. Review of practical implementation, including  
measurement, of core indicators for entity reporting on the  
contribution towards the attainment of the Sustainable  
Development Goals**

Presented by

Drissa Kone  
President

Order of Chartered Accountants, Côte d'Ivoire

*This material has been reproduced in the language and form as it was provided.  
The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.*

---



- *Drissa Koné*
- *Président de l'Ordre des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire*
- *Diplomé HEC Paris*

**Intervention – 38<sup>ème</sup> session de la  
CNUCED ISAR (Palais des Nations  
Unies / Genève / Suisse)**

*"Guide d'orientation portant sur les indicateurs de base pour les rapports des entités relatifs à leur contribution à la mise en œuvre des objectifs de développement durable », **une appréciation du contenu !***

# Contexte de la réflexion

- Sur le site de la Plateforme de l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'on peut lire :
- *« Malgré les efforts réalisés tant au niveau international que national en matière de développement humain, d'immenses défis se posent encore. Le développement durable est plus que d'actualité. Il a bénéficié en 2015 d'un cadre stratégique universel adopté par les Nations Unies. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un plan d'action pour l'humanité, la planète, la paix et la prospérité. »*

## Contexte de la réflexion

- *Décliné en une série de 17 objectifs de développement durable (ODD), il vise à mettre fin à la pauvreté et transformer nos vies tout en protégeant la planète pour les générations futures, sur la base d'un partenariat renouvelé entre tous les pays et les acteurs de la société. Le grand défi de ce Programme est maintenant de rassembler et de mobiliser ces acteurs dans toute leur richesse et leur diversité. Le développement durable se doit d'être une révolution sociétale porteuse d'humanisme ».*

# Contexte de la réflexion

Pendant longtemps des questions majeures sont restées posées :

- Comment savoir que les acteurs s'assurent qu'ils réalisent progressivement les objectifs de développement durable ? Comment mesurer ces progrès ?
- Comment le public est informé des progrès réalisés ? Les informations à publier seront-elles obligatoires ?
- Comment seront présentées les informations ? Quelle structuration ?

# **Présentation des OIB pour le rapport des entités sur la contribution à la mise en œuvre des ODDs**

## **Fondements et objectifs des OIB**

- C'est en réponse à la dernière question que la CNUCED a proposé un guide d'orientation sur les indicateurs de base relatifs aux ODD et permettant de s'assurer comment les entités dont les PME mettent en oeuvre les ODD.
- La présentation qui suit a pour objectif de présenter le cadre de publication proposer par la CNUCED et de le promouvoir afin que les entités et plus particulièrement les PME se l'approprient.

# Présentation des OIB pour le rapport des entités sur la contribution à la mise en œuvre des ODDs

Les Indicateurs Base sont :

1. à l'intersection des tendances et des besoins aux niveaux micro et macro
2. conforme au cadre de suivi des ODD et adapté aux besoins des pays en matière de suivi de la réalisation de l'agenda des ODD
3. sélectionnés sur la base de critères mesurables, cohérents et comparables
4. considérés comme couvrant des domaines clés communs à toutes les entreprises, tels que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et matérielles (eau, énergie, terre, zone propre, déchets), les questions sociales, telles que la santé et la sécurité des travailleurs, l'accès à la formation, l'égalité des sexes, la bonne gouvernance, comme les pratiques de lutte contre la corruption, et la contribution économique.



# Présentation des OIB pour le rapport des entités sur la contribution à la mise en œuvre des ODDs

Les OIB sont importants pour :

1. Usage externe : Fournisseurs de capitaux, organismes gouvernementaux, autres parties prenantes, la société dans son ensemble
2. Usage interne : gestion interne des risques et rentabilité

# Les Objectifs de Development Durable (ODDs)

1 PAS DE PAUVRETE	2 ZERO FAIM	3 BONNE SANTE ET BIENETRE	4 EGALITE D'EDUCATION	5 EGALITE DE SEXE	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ENERGIE PROPRE ET ACCESSIBLE	8 TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE	9 INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 REDUCTION DES INEGALITES	11 VILLES ET COLLECTIVITES DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
13 ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT	14 LA VIE SOUS LEAU	15 LA VIE SUR TERRE	16 PAIX JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES	17 PARTENARIAT POUR LES OBJECTIFS	<b>OBJECTIFS DE DEVELOPEMENT DURABLE</b>

# **Présentation des OIB pour le rapport des entités sur la contribution à la mise en œuvre des ODDs**

Indicateurs ODD de base pour les entités :

- Domaine économique
- Domaine environnemental
- Domaine social
- Domaine institutionnel

# Indicateurs de Base ODD : Domaine Economique

Domaine	Indicateurs (8)
A.1. Revenus et/ou valeur ajoutée (nette)	A.1.1. Revenus
	A.1.2. Valeur ajoutée
	A.1.3. valeur Nette ajoutée
A.2. Paiements à l'Etat	A.2.1. Taxes et autres paiements à l'Etat
A.3. Nouveaux investissements / Nouvelles Dépenses	A.3.1 investissements Verts
	A.3.2. investissements Communautaires
	A.3.3. Montant Total investi dans la recherche et le developement
A.4. programmes des fournisseurs et achats locaux	A.4.1. Pourcentage des achats locaux

## Indicateurs de Base ODD : Domaine Environnemental

Domaine	Indicateurs (11)
B.1. Utilisation durable de l'eau	B.1.1. de l'eau recyclage et reutilisation
	B.1.2. utilisation efficace de l'eau
	B.1.3. stress hydrique
B.2. Gestion des déchets	B. 2.1. Réduction de la production de déchets
	B.2.2. réutilisation, transformation et recyclage des déchets
	B.2.3. déchets toxiques
B.3. Emissions de gaz à effet de serre	B.3.1. Emissions de gaz à effet de serre (champ d'application 1)
	B.3.2. Emissions de gaz à effet de serre (champ d'application 2)
B.4. substances et produits chimiques détruisant l'Ozone	B.4.1. substances et produits chimiques détruisant l'Ozone
B.5. Consommation d'Énergie	B.5.1. Énergie Renouvelable
	B.5.2. Efficacité énergétique

# Indicateurs de Base ODD: Domaine Social

Domaine	Indicateurs (7)
<b>C.1. égalité du Genre</b>	C.1.1. Proportion de femmes dans les instances de direction
<b>C.2. capital Humain</b>	C.2.1. nombre d'heures de formation en moyenne par employé et par an
	C.2.2. montant investi dans la formation par an et par employé
	C.2.3. salaires des Employés et avantages en proportion des recettes, détaillé par type d'emploi et par genre
<b>C.3. Santé et sécurité des Employés</b>	C.3.1. Dépenses relatives à la santé et à la sécurité des salariés en proportion des recettes
	C.3.2. taux de Fréquence/d'incidence des accidents du travail
<b>C.4. Couverture par une convention collective</b>	C.4.1. Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives

# Indicateurs de Base ODD : Domaine institutionnel

Domaine	Indicateurs (7)
<b>D.1. Communication sur le gouvernement d'entreprise</b>	D.1.1. Nombre de réunions du conseil d'administration et taux de participation
	D.1.2. Nombre et pourcentage de femmes membres des conseils d'administration
	D.1.3. Membres du conseil d'administration par tranche d'âge
	D.1.4. Nombre de réunions du comité d'audit et taux de participation
	D.1.5. Rémunération : rémunération totale par membre du conseil d'administration (directeurs exécutifs et non exécutifs)
<b>D.2. pratiques Anti-corruption</b>	D.2.1. Montant des amendes payées ou à payer en raison des Installations
	D.2.2. Nombre moyen d'heures de formation sur les questions de lutte contre la corruption, par an et par employé

# Indicateurs de Base ODD

Pour chaque indicateur:

1. Définition
2. Méthodologie d'appréciation
3. Sources potentielles d'information / où la trouver
4. Pertinence avec le ODDs



# Matériel de formation pour soutenir la mise en œuvre des OIB



- Pour faciliter le renforcement des capacités techniques et améliorer la mise en œuvre des OIB, la CNUCED a préparé un manuel qui fournit des étapes claires et simples nécessaires à la mise en œuvre des OIB. En outre, des exemples sont fournis à titre de clarification.
- Le manuel et les diapositives sont disponibles au lien suivant <https://isar.unctad.org/training-materials/>

# Quelques remarques

La mesure de la réalisation des Objectifs de Développement Durable reste un défi de taille au niveau Mondial de façon générale, mais aussi au niveau des pays africains plus particulièrement ceux de l'espace OHADA.

Quelques points d'analyse :

- A ce jour, il n'existe pas encore d'outil de mesure des progrès d'atteinte des ODD au niveau mondial : comment saurons-nous en 2030 que les 17 objectifs sont atteints ?

# Quelques remarques

Quelques points d'analyse :

- Au point de décision des ODD, il n'a pas été spécifié comment chaque pays, et à travers chaque pays, comment les parties prenantes (particulièrement les entreprises, grandes et petites) contribueraient chacune à la réalisation des ODD ? Et si tel avait été le cas, comment se ferait l'agrégation finale des informations pour une information centralisée et mondiale ? Consolidation (par quels liens juridiques) ou Combinaison (par quels liens économiques) ?
- La question est d'autant plus importante que l'usage d'un outil commun avec un processus de collecte des informations de façon harmonisée s'impose au niveau mondial. La CNUCED ISAR offre une première solution à travers le Guide proposé.

# Quelques remarques

Quelques points d'analyse :

- La question de la réglementation pour une production obligatoire d'informations relativement au développement durable s'impose.
- Pour les 17 pays de l'espace OHADA, le processus de réglementation est beaucoup plus aisé. La Note Annexe 35 du référentiel comptable de l'OHADA en vigueur depuis le 01 janvier 2018 impose aux entreprises de plus de 250 salariés de publier des informations relatives aux ODD. L'article 5 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière précise que par voie de Décision (véhicule juridique), les améliorations peuvent être apportées aux traitements comptables ou Notes Annexes. Des ajustements aisés sont donc possibles pour donner force obligatoire à la publication sur le développement durable.

# Quelques remarques

Quelques points d'analyse :

- Trois (3) défis sont à prendre en compte :
  - ✓ Qui s'assurera de l'application des dispositions relatives à la publication des informations sur les ODD ? Quelles seront les sanctions en cas de défaut de publication ?
  - ✓ Pour les PME, la véritable question se présente en termes de coûts / bénéfices. Que tirent-elles d'une telle nouvelle exigence ? Existera-t'il des fonds verts ou environnementaux pour accompagner le dispositif ? Ou serait-ce des avantages fiscaux tels des crédits d'impôts ou exonérations fiscales ? Autrement, cela apparaîtra comme une obligation de plus.
  - ✓ Les craintes relativement aux PME sont d'autant plus fondées que les économies de l'espace OHADA comportent une part importante d'entreprises exerçant de façon informelle. Cette informalité peut atteindre plus de 40% comme c'est le cas pour la Côte d'Ivoire.

# Objectif 2030

- Ce sont donc là quelques points de réflexion que je voulais partager avec l'assemblée !
- Je vous remercie !